



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 06 juillet 2009  
N° CERTA-2009-AVI-265

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Multiples vulnérabilités dans Drupal

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-265>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-265
Titre	Multiples vulnérabilités dans Drupal
Date de la première version	06 juillet 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Drupal SA-CORE-2009-007 du 01 juillet 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- injection de code indirecte.

## 2 Systèmes affectés

- *Drupal* versions 5.x antérieures à 5.19 ;
- *Drupal* versions 6.x antérieures à 6.13.

## 3 Résumé

De multiples vulnérabilités dans *Drupal* permettent de réaliser une injection de code indirecte et, dans certains cas particuliers, d'exécuter du code arbitraire à distance ou de provoquer la divulgation d'un mot de passe.

## 4 Description

De multiples vulnérabilités ont été découvertes dans *Drupal* :

- le module de forum ne gère pas correctement certains paramètres. En incitant un utilisateur disposant de privilèges élevés à suivre un lien spécifiquement construit, il est possible de réaliser une injection de code indirecte (versions 6.x) ;
- dans des cas très particuliers, il est possible d'exécuter du code par l'intermédiaire des signatures des utilisateurs (versions 6.x) ;
- lorsqu'un utilisateur se trompe en saisissant ses identifiants lors d'une connexion, et si sa page actuelle contient une table de tri, alors les informations saisies sont stockées dans la table sous forme de liens. En suivant l'un de ces liens, ces informations peuvent accidentellement être divulguées.

## 5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## 6 Documentation

- Bulletin de sécurité Drupal SA-CORE-2009-007 du 01 juillet 2009 :  
<http://drupal.org/node/507572>

## Gestion détaillée du document

**06 juillet 2009** version initiale.